

**Voici cinq facteurs qui vous permettront de faire évoluer votre organisme vers un cadre complet de mobilisation des aidantes et aidants consultants :**

1. **Plan stratégique clair** — L'engagement des aidantes et aidants consultants est une priorité clairement définie dans le plan stratégique et la vision de l'organisme.
2. **Championnes et champions de la direction** — Les membres de la haute direction guident activement le processus d'intégration des perspectives afin d'assurer que l'engagement des aidantes et aidants consultants fait partie intégrante des pratiques quotidiennes de l'organisme.
3. **Attribution de ressources humaines** (liaison avec le personnel) — La création, la mise en œuvre et la gestion continue d'un programme d'aidantes et aidants consultants, avec un personnel et des ressources propres.
4. **Plan de mise en œuvre conçu en collaboration** — Fournir un soutien à la mise en œuvre qui comprend notamment :
  - l'élaboration de plans de travail adaptés à l'organisme;
  - une feuille de route pour le recrutement continu d'aidantes et aidants consultants, auquel s'ajoutera un programme d'accueil et d'orientation;
  - une formation pour le personnel et les aidantes et aidants consultants sur les stratégies de mobilisation et les pratiques de soins centrés sur le patient et l'aidante ou aidant naturel;
  - l'annonce à l'interne pour faire connaître ce nouveau programme de collaboration afin que tous l'adoptent et y participent activement (profils et biographies des aidantes et aidants consultants nouveaux);
  - la garantie que les politiques de l'organisme soutiennent un engagement significatif des aidantes et aidants consultants;
  - l'attribution de ressources pour le suivi en continu et la production de rapports dans le but d'évaluer les progrès de cette initiative;
  - une boucle de rétroaction en temps opportun pour communiquer les résultats de la participation aux aidantes et aidants consultants;
  - la création de processus simplifiés pour détecter et éliminer les obstacles et les problèmes qui empêchent l'engagement dès qu'ils se présentent.
5. **Programme d'évaluation conçu en collaboration** — Un plan d'évaluation qui sert de boussole et de guide pour déterminer l'atteinte des objectifs et mesurer les progrès à diverses étapes ou selon des repères spécifiques ou ciblés qui sont intégrés comme indicateurs de qualité (c.-à-d. débriefages, entrevues de départ, enquêtes sur l'achèvement de projets, etc.).
6. **Outils pour faciliter la participation des aidantes et aidants consultants** — Autorisations pour les consultantes et consultants : permis de stationnement, badges d'identification de l'organisme, trousse de bienvenue et autres.